

Votre Solution Coiffure & Esthétique

Siège social et centrale logistique

BOY DIFFUSION, 60 Chemin Carrosse 31400 TOULOUSE

Tél. 05 61 34 20 45- Fax 05 61 54 44 46

SAS au capital de 2 201 552 euros - RCS : Toulouse 399 716 372

ID TVA : FR14 399 716 372

Découvrez www.mybeautytraining.com

votre nouveau partenaire formation dédié à la beauté

ETABLISSEMENT DE BRIVE**ZA DU MAZAUD****BOY DIFFUSION****19100 BRIVE**

Tél. 05 55 74 43 73 Fax

email brive@boy-diffusion.fr

Siret 39971637200095

Livré à :**LE KIOSQUE DE LA COIFFURE****LHOMME EMILIE****PLACE DE BONNEVIOLE****46130 PRUDHOMAT****LE KIOSQUE DE LA COIFFURE****LHOMME EMILIE****PLACE DE BONNEVIOLE****46130****PRUDHOMAT****Facture**

Echéance le 30/11/2023 Paiement : LCR 30 Jours Fin de Mois

Transporteur : CYC LOGISTIQUE

Page 1/1

Date	Numéro pièce	Client	Votre référence	Commercial	R42
19/10/2023	1026282	CB036108		FREDERIC JAULHAC	

Référence	Désignation	Quantité	Prix brut	Remise	Prix net	Montant HT	TVA
126190	Bon de livraison n° 180755 du 19/10/2023 SP SUPER SERUM RED LOVE 100ML	3,00	10,64		10,64	31,92	1
	Total Bon de livraison	31,92					
104139	SP SH ZENIFIANT 200ML	1,00		Livraison différée			
104118	SP SUPER SERUM RED LOVE 150ML	3,00		Article supprimé			
	RECAPITULATIF Produits Vente		31,92				
Total HT						31,92	
% esc.							
Escompte							
Eco-contribution							
		1	31,92	20,00	6,38		
						T.T.C.	
						**** *38,30EUR	
						Facture	
						38,30	

Clause de réserve de propriété

La société reste propriétaire de la marchandise livrée à compter du jour de livraison jusqu'à complet paiement de l'intégralité du prix de vente, les risques de la marchandise incombant néanmoins au destinataire, dès la mise à disposition de celle-ci. Ne constitue pas des paiements, la remise de traites ou de tous titres créant une obligation de payer. En conséquence, en cas de non-paiement, la société est en droit d'effectuer ou de faire effectuer la reprise de la marchandise à la charge du destinataire.

Cette clause fait partie intégrante de nos conditions générales de vente.

Conformément aux articles 441-6 et D411-5 du code du commerce, tout retard de paiement entraînera des pénalités de retard exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire, au taux fixé à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

Règlement par virement, merci de rappeler votre code client en référence**IBAN : FR76 3000 4024 9700 0109 6874 877****BIC-ADRESSE SWIFT : BNPAFRPPXXX****A découper et joindre à votre règlement par chèque****Net à Payer : 38,30EUR au plus tard le 30/11/23**

Client : CB036108 Facture : 1026282 du 19/10/2023

SAS BOY DIFFUSION

TOULOUSE